

2

La politique de rapatriement des autorités maliennes et la gestion du retour des rapatriés

Les logiques de départ en Côte d'Ivoire

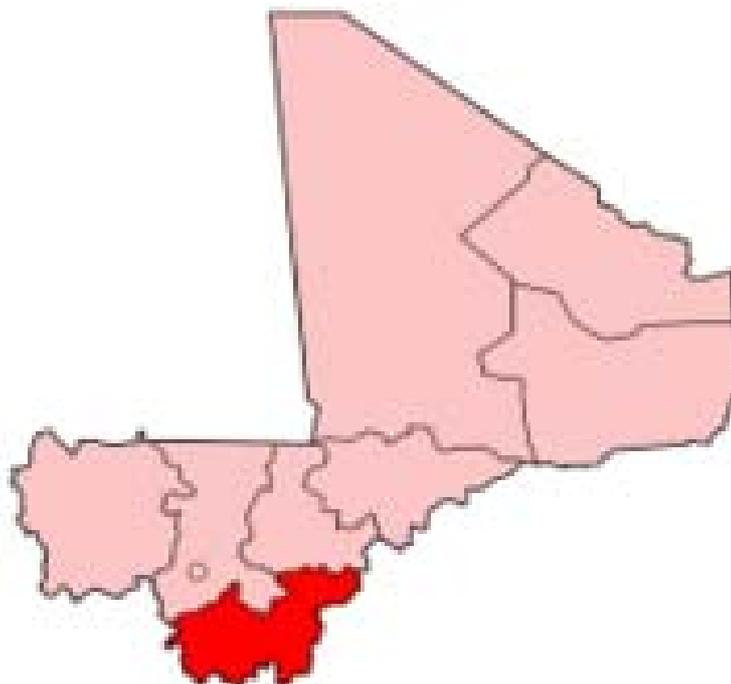
Comme indiqué plus haut, la migration peut s'expliquer comme conséquence de contraintes sociales, économiques ou écologiques qui poussent certaines personnes à explorer d'autres régions plus favorables. C'est par exemple le cas des personnes interrogées venant de la zone de Yélimani et Nara qui affirment qu'ils sont originaires des zones très difficiles sur tous les plans : pauvreté des sols, manque de pluie, ... Toutes choses qui les contraignaient à l'émigration pour trouver des moyens de suppléer au déficit agricole et de subvenir aux besoins de leurs familles restées au village. Pour eux, donc, le déterminant fondamental de la migration constitue la recherche d'un emploi mieux rémunéré et d'un lendemain chargé d'espoirs.

Dans d'autres pays, des migrants comme les « diaspo » burkinabé (Zongo 2003:2), ont émigré à cause du désir de changer de statut social, d'être indépendant financièrement des aînés et des parents qui ont droit sur tout. C'est le cas de Y. S qui dit : « Chez nous, le champ de culture est un champ familial collectif. Personne n'ose réclamer une parcelle de culture pour lui seul, et ce sont les parents qui gèrent la recette du coton. Dès fois, je ne gagne presque rien... alors que je dois m'occuper de mes femmes et de mes enfants, acheter les ordonnances quand ils sont malades ». Toutes ces raisons expliquent le départ de milliers de Maliens vers des pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire où ils trouvaient asile. Ces départs, il faut le souligner ont été encouragés par des mesures incitatives de l'époque coloniale jusqu'aux années quatre vingt. C'est à partir de cette date que le climat dans ce pays a commencé à se détériorer (Zongo 2003:2).

Carte administrative de la Région de Sikasso¹²

Comme le disaient Bocquier et Diarra Tiéman (1999), le Mali, urbain et rural, entretient essentiellement des relations migratoires avec le milieu urbain ivoirien (Bocquier et Diarra 1999:24). Ces relations sont le fruit d'une politique d'ouverture mise en place par le président Félix Houphouët Boigny. Cette politique était favorable à la libre circulation des personnes pour favoriser le décollage de l'économie ivoirienne. Ainsi, beaucoup de personnes notamment des Maliens se sont installés avec leurs femmes mariées au village ou rencontrées dans ce pays d'accueil. Leurs familles se sont épanouies et sont devenues nombreuses. Selon un enquêté, « nous sommes tous nés là-bas [à Abidjan] mes frères et moi. Et la dernière fois quand nous sommes venus dans notre village d'origine, c'était il y a plus de 28 ans. Notre famille est très grande, et nos parents qui sont au village sont très pauvres ».

Position géographique de la région de Sikasso au sud du Mali



Source : Encyclopédie Wikipédia

Les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants Maliens en Côte d'Ivoire

Le parcours professionnel des rapatriés

Le nombre des Maliens en Côte d'Ivoire au moment de la crise est estimé à 2 000 000 de personnes (Ministère de l'Intégration et des Maliens de l'Extérieur 2005). A la différence des Burkinabé en Côte d'Ivoire qui étaient essentiellement agriculteurs ou manœuvres (Zongo 2003:2.), les Maliens, une fois en Côte d'Ivoire, exercent n'importe quel travail qui leur tombe sous la main.

C'est dire que leur objectif initial est de trouver un emploi quelconque qui puisse leur assurer un minimum de revenus. C'est ce qui apparaît dans les discours des enquêtés. Ces derniers étaient surtout nombreux dans les villes comme Abidjan, Gagnoa, Bouaké, Man, Dabou, Yamoussoukro, Bouaflé, Daoukoro, Daloa etc. Ils étaient cultivateurs planteurs, manœuvres, commerçants, mécaniciens, libraires, ferrailleurs, magasiniers, peintres, gardiens, tapissiers. Les cultivateurs étaient surtout dans les zones de Daloa, Gagnoa, Daoukoro. Les commerçants, eux, faisaient la navette entre Abidjan, Bouaké et les autres villes où ils avaient des affaires. Certains étaient commerçants sédentarisés dans les grands marchés des grandes villes urbaines, d'autres, exerçant autres métiers que le commerce était aussi dans les grandes villes. Quand le conflit ivoirien a éclaté en septembre 2002, des centaines de ces maliens sont retournés bredouilles, d'autres sont morts ou sont déclarés disparus. Face à cette situation, le Gouvernement malien avec l'aide des organisations non gouvernementale a entrepris un vaste programme de rapatriement de ses ressortissants.

La politique gouvernementale et le rôle des institutions non gouvernementales

La stratégie d'évacuation des rapatriés

Le jeudi 19 septembre 2002, le conflit ivoirien éclata et provoqua un vaste mouvement de retour des populations d'origines diverses dans les villes frontalières à la Côte d'Ivoire. Parmi ces personnes figurent des milliers de Maliens qui avaient fait de ce pays leur première destination africaine. Du 19 septembre 2002 au 13 juillet 2004, les événements en Côte d'Ivoire ont provoqué au sein de la communauté malienne 128 décès, 40 blessés, 15 disparus, 233 déplacés et des pertes économiques évaluées à des milliards de francs CFA (Consulat général du Mali à Abidjan 2005). C'est donc suite à cette situation que 300 000 personnes dont 200 000 Maliens ont été évacuées de la Côte d'Ivoire vers le Mali.

Ce rapatriement massif d'individus a été fait, à l'image de « l'opération bayiri » ou « opération patrie » au Burkina en 2002 (Zongo 2003:2), selon un plan général de secours et d'évacuation des autorités maliennes appelé SERMCI (Secours et évacuation des ressortissants maliens de Côte d'Ivoire). Ce plan est une opération décidée et conduite par le Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration au cours de la quelle la protection civile et

les services impliqués dans les missions de protection civile ont apporté leurs concours pour la bonne marche de l'opération.¹³ Ce plan a été mené avec l'aide d'organisations internationales comme le UNHCR, la FAO, le PAM etc. et les bonnes volontés de la société civile. Le Consulat du Mali à Abidjan¹⁴ se chargeait de l'organisation des points de rassemblement et d'évacuation : les rapatriés étaient acheminés à partir de Man, Bouaké, Abidjan, Guiglo, Daloa etc. en Côte d'Ivoire. Pour contourner les zones de conflits, les convois étaient acheminés par le Ghana (en passant par le Burkina Faso) et par la Guinée pour le Mali. Ce rapatriement massif et brutal a causé d'énormes problèmes tant sur le plan national que local car il fallait envisager leur réinsertion socio-économique.

Parmi les rapatriés, nous avons identifié deux groupes :

- Ceux qui ont été volontairement rapatriés par les autorités maliennes ;
- Et ceux qui sont venus par leurs propres moyens.

Ces deux groupes peuvent aussi être scindés en deux sous groupes :

- Ceux qui ne connaissent pas leur lieu d'origine et se sont installés dans les villes et les zones rurales du sud du Mali ;
- Ceux qui connaissent leurs villages d'origines mais qui ont préféré rester dans les grandes villes.

La politique gouvernementale a été de tenter, une fois arrivées à Sikasso ou à Bamako, d'évacuer ces communautés vers les lieux d'origines tout en les encourageant à se regrouper au sein d'associations pour pouvoir bénéficier non seulement des aides pour la réinsertion socioéconomique, mais aussi pour les former à l'élaboration de microprojets qui seraient susceptibles d'être financés par les ONG nationales et internationales (voir section 3 du Ch. 2 et le Ch. 3).

La tentative du Gouvernement de faire en sorte que les rapatriés rejoignent leurs villages respectifs n'a pas totalement réussi car d'autres, ne sachant pas d'où ils sont originaires, sont restés dans les grandes villes ou ont préféré s'installer dans les zones d'agriculture de Sikasso, de Ségou et de Koulikoro. Certains sont restés dans les villes parce qu'ils ne pouvaient pas retourner dans leurs villages d'origine à cause du fait qu'ils avaient coupé tous les liens avec ceux qui sont restés au village. Un langage courant pendant les fastes de l'économie ivoirienne dans les années 1970 prononcé

par certains migrants était bien connu de certains milieux maliens : « [...] tant que la mer ne tarie, je ne reviendrai jamais au Mali... » Pour ceux qui aimaient à dire ou à répéter ce langage, il n'a pas fallu attendre que la mer tarisse pour les voir retourner au Mali quand le conflit a éclaté en septembre 2002 en Côte d'Ivoire. La plupart de ces personnes n'ont investi qu'en Côte d'Ivoire pendant tout le temps qu'ils sont restés là-bas. C'est pourquoi, n'ayant rien investi au village, ils n'osent pas y retourner.

La situation des rapatriés au Mali est différente de celle du Burkina Faso sur plusieurs points : d'abord les migrants burkinabés qui se sont installés en Côte d'Ivoire dans les années d'avant les indépendances et qui ont eu des enfants là bas n'ont pas pour la plupart changé la nationalité de leurs enfants malgré qu'ils en avaient à l'époque la possibilité. Les enfants nés de cette situation ayant la conscience nationale ivoirienne mais contraints de retourner au Burkina Faso, un pays qu'ils ne connaissent pas et avec lequel ils n'ont pas de liens solides avec les parents (frères, cousins, tantes...) de leurs parents ont contribué à la création d'une autre catégorie de citoyen burkinabé et d'autres équations au Burkina Faso (Zongo 2003:2).

Au Mali, la situation est légèrement différente car les migrants maliens ont toujours gardé pour la plus part, des liens étroits avec les parents restés au village ou dans les grandes villes au Mali. Ils étaient d'ailleurs dotés de papiers administratifs maliens (carte d'identités nationale ou consulaires etc.) Ce qui a facilité l'octroi de jugements supplétifs d'actes de naissance et l'inscription des enfants rapatriés dans les différentes écoles du pays.

Néanmoins, malgré le refus de certains rapatriés maliens de retourner dans leurs villages et la méconnaissance des villages d'origines pour d'autres, beaucoup de rapatriés qui connaissaient leur lieu d'origine y sont retournés. Ceux qui sont retournés dans leur village pour y pratiquer l'agriculture étaient essentiellement agriculteurs et pratiquaient tantôt la mobilité saisonnière, tantôt la migration à moyen terme et long terme en Côte d'Ivoire. La plupart des rapatriés qui sont restés en ville avaient soit des professions ou étaient commerçants ou encore, ils n'arrivaient plus à s'adapter au niveau de vie, à l'alimentation et aux habitudes du village. La politique constituant à « rejoindre le lieu d'origine » des autorités maliennes était une sorte de thérapie pour combler l'incapacité matérielle de l'Etat à prendre en compte la réinsertion des rapatriés maliens de Côte d'Ivoire.

Le rapatriement des Maliens a été suivi d'une colonie de réfugiés qui ont créé un désordre total et toutes les conditions d'insécurité dans les villes du sud du Mali et les frontalières communes que nous analyserons dans le chapitre consacré au banditisme et à l'insécurité. Parallèlement à l'évacuation des rapatriés organisée par les autorités maliennes, ou même avant le début de l'évacuation officielle, à l'instar des burkinabés qui passaient par Sikasso et Bobo pour rejoindre Ouagadougou (Zongo 2003:2), des ressortissants maliens ont rejoint les frontières maliennes en catastrophe par leur propre moyens à même à pieds, abandonnant tous leurs biens ou des membres de leurs familles.

A travers le tableau n°1 ci-dessous, nous pouvons nous faire une idée de concentration des rapatriés dans le cercle de Sikasso. Dans la seule ville urbaine de Sikasso, le nombre de rapatriés auxquels on a distribué des céréales le 9 mars 2005 s'élève à 3875 personnes, la commune de Niéna, 751 personnes, la commune de Lobougoula, 369 personnes, [...], la commune de Kaboila, 28 personnes et celle de Diomaténé, 102 personnes. Le total du nombre des rapatriés de tout le cercle de Sikasso au jour du 9 mars 2005 d'après le tableau de redistribution de céréales est estimé à 6825 personnes. Les communes dans lesquelles le nombre est faible, la réinsertion n'a pas posé de problème car comme nous l'avons déjà dit, certains entretenaient des liens solides avec leurs familles au village ou y investissaient.

Tableau 1 : Remise de céréale aux rapatriés dans le cercle de Sikasso le 09/03/2005

Communes	Nombre de rapatriés	Quantité de maïs distribuée (kg)	Quantité de haricot distribuée (kg)	Total reçu (kg)
Dembela	151	4983	151	5134
kourouma	27	891	27	918
Miria	114	3762	114	3876
Koumankoun	25	825	25	850
Dogoni	26	858	26	884
Doumanaba	221	7293	221	7514
Kignan	25	825	25	850
Danderesso	23	759	23	782
Fama	66	2178	66	2244
Gongasso	72	2376	72	2448
Kolokoba	24	792	24	816
Kabarasso	23	759	23	782
Finkolo-gana	40	1320	40	1360
Diomatené	102	3366	102	3468
Finkolo-sikasso	51	1683	51	1734
Kofan	66	2178	66	2244
Kaboila	28	924	28	952
Zaniéna	129	4257	129	4386
Benkady	35	1155	35	1190
Pimperna	51	1683	51	1734
Blendio	110	3630	110	3740
Nongon-souala	55	1815	55	1870
Tiankadi	6	198	6	204

Tableau 1 (suite) : Remise de céréale aux rapatriés dans le cercle de Sikasso le 09/03/2005

Communes	Nombre de rapatriés	Quantité de maïs distribuée (kg)	Quantité de haricot distribuée (kg)	Total reçu (kg)
Tiankadi	6	198	6	204
Natié	46	1518	46	1564
Kléla	132	4356	132	4488
Missirikoro	17	561	17	578
Kazouziela	14	462	14	476
Wateni	96	3168	96	3264
Niena	751	24783	751	25534
Zangaradougou	20	660	20	680
Sikasso-ville	3875	127875	3875	131750
Lobougoula	369	4000	50	4050
Total	6825			

Source : Préfecture du cercle de Sikasso

Partout dans la région de Sikasso, des centres d'accueil et de transit ont été implantés pour la gestion des personnes déplacées à Zégoua, Kadiana, Kadiolo, Faragouaran, Manakoro et Sikasso ville. Ce dispositif a permis à de nombreuses personnes (Maliens, Burkinabé, Ivoiriens, Nigériens) de regagner les camps de rapatriement ou de réfugiés installés à cet effet à Loulouni, Zégoua, Sikasso et Bamako. Après le recensement des rapatriés, ils étaient reconduits chez eux dans leurs villages respectifs. Fin novembre 2002, plus de 2000 Maliens avaient ainsi pu rejoindre leur région d'origine sur un total de 10 000 inscrits volontaires pour un rapatriement organisé (*Afrique Contemporaine* 2003:8).

Le cercle de Koutiala, à la différence des autres villes comme Zégoua, Loulouni, Sikasso, n'a pas eu de camp de rapatriement.

Ceci s'explique par le fait que la plupart des ressortissants du cercle sont directement rentrés dans leurs villages, et aussi par le fait que ce cercle a

connu moins de retournés que les autres villes précitées. Nous avons toutefois recensé dans la commune urbaine de Koutiala, des dizaines de familles de Maliens de Côte d'Ivoire qui s'y sont installées depuis septembre 2002. Ils sont pour la plupart, originaires des cercles de Sikasso, Kangaba, Bougouni, Ségou, ... Les autres sont du cercle de Koutiala.

Les institutions locales et le rapatriement

Même si Koutiala n'a pas eu de camp, certains Maliens de Côte d'Ivoire sont néanmoins passés par les autorités locales (Maires, Préfets, Chefs de village...) pour des compléments de transports pour répartir chez eux à Ségou (Macina, Dougabougou), Mopti, le nord du Mali et souvent Bamako. Dans les communes comme celles de Kadiolo, des rapatriés étaient directement et inconditionnellement reçus et logés chez des chefs de village ou chez des Imams. Un Maire disait à propos du rapatriement :

Nous n'avons pas été formés pour les [rapatriés] accueillir, ça nous a beaucoup manqué [...] ainsi par sentiment de pitié, nous avons aidé les rares personnes qui sont venues nous voir. Par exemple, il y a une personne qui est venue avec sa sœur qui ont bénéficié des compléments de transports. Il y a aussi une autre personne qui venait aussi de Bouaké qui a été conduit chez lui dans un village de la commune...mais il y a une limite à tout [...].

A Kadiolo, à cause de sa proximité avec les zones de conflit, et Sikasso, du fait de sa proximité, mais surtout parce que c'est le plus grand centre urbain des régions du Sud, plusieurs camps de rapatriés et de réfugiés ont été installés. A Sikasso comme à Kadiolo, des comités de gestion de crise ont été mis sur place. Comités présidés par le Gouverneur ou les Préfets. Les cellules étaient mises en place à travers les cercles qui avaient pour mission de repérer les cas.

Le service du développement et de l'économie solidaire à travers les comités au niveau des communautés rurales et urbaines se chargeait de la prise en charge des cas sociaux. Toutes les sensibilités étaient impliquées pour la bonne marche de l'opération. Le Gouvernement de la République du Mali a tout mis en œuvre pour évacuer ses ressortissants de la Côte d'Ivoire dans les meilleures conditions. Le phénomène s'est inscrit dans une situation de conjoncture ; ce qui a vu l'implication des tous les acteurs pour leur réinsertion socio-économique. A côté des actions des institutions administratives locales, dans les villages et quartiers, les Chefs de villages,

Chefs de quartiers et des Imams ont contribué à la facilitation de l'insertion ou de la réinsertion des rapatriés.

Devant le flux des rapatriés, les difficultés liées à la logistique, aux moyens financiers, au logement, aux problèmes de santé étaient cruciales. Dans cette dynamique les camps de transit ont été créés, y compris pour les réfugiés, les rapatriés étaient par la suite évacués dans leurs villages ou régions d'origine. Les actions entreprises par le Gouvernement de la République du Mali complétaient celles des populations locales pour amorcer le processus car, démunis, ces rapatriés constituaient une communauté qui méritait une assistance et un soutien indéfectible.¹⁵ En réalité, l'initiative tardive du nouveau Gouvernement malien¹⁶ de procéder à l'évacuation de ses ressortissants de Côte d'Ivoire laissait plutôt entrevoir la volonté de la nouvelle administration de montrer la présence de l'Etat face à la défense et à la protection des citoyens maliens partout où ils sont. Elle avait donc un double objectif : politique et moral.

Par ailleurs, pour atténuer l'impact du flux de retournés maliens, les autorités maliennes se sont investies à plusieurs niveaux, de l'extérieur comme de l'intérieur, pour la création d'activités génératrices de revenus dans une politique d'accompagnement de lutte contre la pauvreté. Selon le Maire de la Commune rurale de Zégoua, le rapatriement a mobilisé un ensemble de dispositif au niveau de cette localité. Une opération « Soutoura »¹⁷ fut envisagée.

Elle consistait à impliquer toutes les populations de manière indéfectible à faire preuve d'hospitalité, de soutien et d'assistance à l'égard de ces communautés rapatriés. Cette opération a été significativement appuyée par des ONG, des organismes internationaux (UNICEF) qui se sont investis dans la réalisation de forages au camp de transit à Zégoua.

Des dispositifs sanitaires ont été mis en place au niveau du Centre de santé communautaire de Zégoua pour la prise en charge des communautés rapatriées et réfugiées en soins médicaux. Les agents de la protection civile avaient pour mission de recenser, à l'arrivée, les malades afin de les évacuer sur Sikasso, Kadiolo en collaboration avec le service de santé de Zégoua qui fut débordé par la situation. L'UNICEF a doté le CSCOM (Centre de Santé Communautaire) en stock de médicaments et en moyens d'évacuation dans les cas d'urgence, de même l'Organisation non gouvernementale *Pharmaciens sans frontières* a fourni un important lot de médicaments. Toutes les dépenses faites par le CSCOM ont été remboursées par la coopération suisse. Le PAM

(le Programme Alimentaire Mondial) a procédé à la distribution de vivres aux Chefs de famille qui avaient, dans le temps, hébergé les réfugiés et rapatriés avant la mise en place du camp de transit.¹⁸

Sikasso recevait quotidiennement des milliers de rapatriés ou réfugiés venant de partout, ayant utilisé de leurs propres moyens pour arriver au Mali. A l'arrivée, des sites furent choisis et aménagés dans la ville pour accueillir ces migrants. Au nombre de ces sites on peut citer le Gouvernorat, le Stade municipal, le Centre Jean Bosco, les Directions régionales de la Protection Civile, de la Conservation de la Nature. Ces sites ont servi de points de transit pour les nationaux avant leur évacuation sur les régions, cercles et communes d'origine.

Pour les nationalités étrangères, un camp baptisé « Camp de réfugiés » a été mis sur place à Loulouni. Il devait compléter celui existant déjà à Faragouaran, créé aussi lors des événements du Liberia, la Sierra -Leone et des Grands Lacs en Afrique centrale.

Durant toute la période de transit, l'Etat s'occupait exclusivement de leur prise en charge concernant les besoins primaires (nourriture, santé, éducation) et, cela, sous la coordination des responsables désignés au niveau de chaque site.

Ces responsables travaillaient directement avec les autorités administratives en donnant des renseignements sur le nombre et la taille des ménages, la santé des membres du ménage. Ces camps ou points de regroupement étaient ouverts à tout migrant, en situation de détresse, sans considération du moyen qui lui a permis de se rendre ici à Sikasso.

Le rôle des médias

Les médias constituent un instrument de sensibilisation et de propagande puissant qui, utilisé négativement peut provoquer des sentiments de haine, de xénophobie¹⁹ et même d'affrontements ethniques dégénérant ainsi en génocide.²⁰ A la différence de plusieurs pays africains où les médias ont été utilisés pour exacerber les tensions, au Mali, le discours utilisé par les médias d'Etat et privés a contribué à atténuer la pression et la tension que produisaient la crise ivoirienne et le flux de rapatriés. Le rôle des médias nationaux et locaux se résumait à une mission de sensibilisation et d'information des populations locales qui assistaient à la ruée des Maliens de Côte d'Ivoire dans les villes et villages. Les radios locales informaient les

Maliens sur place sur le territoire malien de ce qui se passait en Côte d'Ivoire et aussi et surtout de la nécessité d'accueil des parents qui revenaient en difficulté.

Ainsi, nous apprenons avec le Directeur d'une radio à Koutiala qu'il a effectué des reportages à Loulouni, Zégoua, Sikasso et Koutiala sur la situation des rapatriés et que ces reportages avaient été diffusés sur les antennes. Une autre radio affirme avoir aidé plus d'une cinquantaine de personnes qui étaient venues le voir à la station. Ces personnes d'après le Directeur, ont été pendant des jours hébergées dans une concession appartenant à sa radio.

Toutes les radios visitées rapportent des témoignages à propos des personnes qui sont passées les voir pour passer des messages de demande d'aide au logement, à la nourriture et des compléments de transports. La sensibilisation des populations se résume à ce discours :

La situation en Côte d'Ivoire est très pénible pour nos compatriotes qui ont tout perdu à cause de la guerre ; la même chose peut vous arriver. Il leur faut un soutien moral et matériel seul capable de les faire oublier le drame qu'ils ont vécu. Le Mali est connu pour son hospitalité. Vous ne devez pas leur montrer qu'ils sont rapatriés.

Les radios (nationales, régionales, privées ou rurales) ont donc servi à éviter la panique dans le sud du Mali pendant tout le temps que le conflit a duré. Selon Soumaïla Zié Traoré, animateur de la radio Folona de Kadiolo :

Au moment de la crise, les populations locales, suite à des rumeurs selon lesquelles le Mali serait touché par le conflit, ont commencé à fuir leur lieu de résidence pour se réfugier dans les communes plus éloignées de la frontière. Dans cette situation de désordre total et d'insécurité les radios rurales ont été des instruments indispensables qui ont coordonné et su établir de l'ordre dans la vie socioéconomique des populations. Suite à des actions de sensibilisation menées sans cesse par des communicateurs, ce phénomène qui commençait à s'intensifier s'est ralenti grâce à l'assurance faite par les forces de sécurité à travers la diffusion incessante des avis suivis avec intérêt par les directions des radios rurales. Certains rapatriés ayant été longtemps dispersés se sont retrouvés grâce au dynamisme et à la gratuité des avis et communiqués entièrement pris en charge par les programmes ruraux de communication... ».²¹

Contrairement donc à d'autres pays où les médias contribuent à semer la terreur et à manipuler la population au profit des politiciens, les médias, la presse écrite ou orale, à travers des émissions, sollicitaient l'aide de la population pour les rapatriés et les rassuraient que les forces de sécurité maliennes assureraient leur sécurité le long des frontières. Elles invitaient la population à accorder sa solidarité sans failles à ses compatriotes retournés de Côte d'Ivoire.

Rôle de la population

Toutes les couches de la population du sud du Mali ont contribué psychologiquement ou matériellement à l'accueil et à la réinsertion des rapatriés ou retournés maliens. Dans les différents sites d'accueil, des centaines de personnes venaient voir s'ils n'avaient un ou des parents parmi les sinistrés. Au delà de cela, la population s'est investie à faciliter le logement et l'accès à la nourriture, et au soutien moral dans certains cas. Comme en témoigne l'Imam de la grande mosquée de Koutiala, les rapatriés ont bénéficié des aides en matière de logement gratuit, des aides d'ordre moral et financier pour les moyens transports :

[...] Certaines personnes ont commencé à venir chez nous quelques jours avant la crise, ce sont ceux qui ont pressenti l'imminence (le danger) du conflit. Nous les avons reçus chez nous le temps qu'ils repartent...D'autres après 2002, ont passé plus de 15 jours chez moi... il y a aussi ceux qui viennent mendier à la mosquée ou chez moi, et enfin ceux que j'aide à trouver une maison en location en me portant comme garant ...²²

On peut donc dire que les populations les ont accordé leur soutien dans la mesure de leur possibilité.